



L'assemblée départementale des adhérents de l'Aveyron s'est réunie le 27 janvier 2024 dans la salle de la Doline à SEBAZAC, une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Jacqueline FRAISSENET, déléguée départementale a rappelé les buts de l'association créée en 1963 et rappelé les dates importantes qui ont, au cours de ces 60 ans, marqué l'évolution de la psychiatrie avec l'ouverture aux représentants des usagers.

Au cours de ces années la délégation de l'Aveyron, s'est investie pour l'accès au logement accompagné avec l'ouverture de deux résidences-accueil, le développement de l'accompagnement des patients avec la création du SAMSAH-PSY, la création de la Maison des Adolescents, la formation des aidants familiaux et des professionnels de structures médico-sociales, l'accueil des aidants familiaux avec la mise en place du programme BREF, l'appui à la création des C.L.S (contrat local de santé) et des C.L.S.M (conseil local en santé mentale)

En 2023 la délégation Aveyronnaise représente 115 adhérents et conduit ses actions avec 11 bénévoles autour de 7 thématiques : le soin, les ressources, le logement, l'accompagnement, la protection juridique, l'activité sociale et l'emploi, l'aide aux aidants.

Au cours de l'année 2023, la délégation a accueilli 71 personnes, animé 3 groupes de paroles, organisé 2 sessions de formations auprès d'aidants familiaux : une sur la bipolarité et un atelier d'entraide PROSPECT, animé 2 sessions de formations auprès de professionnels médico-sociaux, représenté les usagers dans les diverses institutions, participé à la semaine de la santé mentale, accueilli des patients et ex-patients pour les aider à s'organiser dans leur projet de devenir pairs-aidants patients. Sollicitée par différents partenaires, elle a participé à de nombreuses réunions notamment sur Villefranche où un réseau handicap est fort dynamique.

Pour 2024 la délégation souhaite : développer les partenariats avec les C.P.T.S (Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé) qui se constituent en Aveyron, s'assurer du déploiement du programme BREF auprès des familles, soutenir l'intégration de patients stabilisés et formés dans les équipes de soins psychiatriques, consolider l'équipe de bénévoles.

Après une pause conviviale, **le Docteur Djéa SARAVANE**, praticien hospitalier spécialiste de la douleur en santé mentale et des troubles du spectre autistique, a tenu une **conférence** devant un auditoire de près de 90 personnes sur le thème « **quand souffrance psychique et physique s'entremêlent** ».

Sur la base des observations conduites par des scientifiques il a confirmé que les malades psychiques sont très peu suivis pour leurs soins somatiques (absence de médecin référent) alors que leur mode de vie (régime alimentaire, sédentarité) favorise les risques de développer un diabète ou des maladies cardio-vasculaires. Faute de ce suivi, leur espérance de vie s'en trouverait diminuée d'une vingtaine d'années.

Il préconise que des examens simples d'évaluation de ces risques soient fait systématiquement lors des hospitalisations (contrôle du poids, du tour de taille, de la glycémie, de la tension artérielle) et que soit mis en place une coordination entre médecin psychiatre et médecin généraliste pour que ces patients soient bien accompagnés dans leurs soins somatiques afin de mieux gérer leur santé physique pour favoriser leur rétablissement.

S'appuyant sur des exemples, il a évoqué le sujet de la douleur rarement mesurée.

Cette conférence a été suivie de nombreux échanges avec les familles et professionnels présents.